COMPTE RENDU BUREAU EXECUTIF
Du 19 avril 2021 en visioconférence

Présents : Bruno CHAIGNON, Benoît CORDIER, Jean-François DUCROT, Christophe FLACELIERE, Jean-Philippe GAUTHIER, Sandrine JACQUES, Franck JACQUOT, Jean-Paul PONCHON, Norbert PRUDON, Gilles ZOPPI

Invités : Emilian BROE

Excusés : Eric PIHET

Absent : Bernard MARY, Eric MEZIER

1/ Accueil et émargement

-Excuses et nouvelles d'Éric PIHET

-Côté sportif : peu d'épreuves, mais bonnes performances des coureurs régionaux.

Axel Zingle vainqueur en Bretagne, Juliette Labous en forme, 6ème sur la Flèche Brabançonne. Remy Bathiard vainqueur en Suisse.

Nos juniors ont également performé en CLM, vainqueur par équipe dans leur catégorie en AURA et 6ème du scratch élites. Victoire de Pierre Gautherat en 123 J en Grand Est et bonne tenue de Romain Grégoire en Coupe de France N1.

2/ Validation du compte-rendu du BE du 23/03/21 (envoyé le 31/03/21)

Approuvé à l'unanimité

3/ Point sur l'Interrégion (par Sandrine JACQUES)

-Challenge de l'Est / Coupe de France des Départements : le 08/04 dernier, l'AG de l'association s'est tenue en visio. Cette réunion était l'occasion de faire un nouveau point sur le fonctionnement et surtout sur l'avenir de l'association. De nombreux CD étaient représentés, ainsi que les 2 CR. De longues discussions ont eu lieu, pour conclure à une mise en veille de cette association qui ne parait plus nécessaire pour faire vivre la Coupe de France des Départements.

La proposition a été faite de mettre en place un groupe de personnes volontaires pour la gestion de cette Coupe de France. Il s'agira de proposer le cadre en matière de fonctionnement, gestion des classements et de communication. Ce groupe pourrait être composé d'un représentant de chacune des régions BFC et GE, de 3 à 5 représentants des CD, des 2 CTS, des 2 responsables des calendriers et d'un administrateur pour gérer les publications sur le site internet notamment, qui pourrait être un des salariés de l'un des CR.

Tous les CD seront concertés, mais il paraît important qu'un groupe restreint opérationnel puisse centraliser les infos et être force de proposition, pour un fonctionnement et une communication fluide. Un compte-rendu de la réunion a été établi.

- Il semble nécessaire que les CR, qui sont prêts à apporter leur soutien financier, puissent déterminer les contours du nouveau fonctionnement (et du groupe de travail notamment, nombre représentants CD) pour avancer vers ce nouveau modèle de label pour nos cadets/cadettes. Gilles ZOPPI contactera Patrick PARIS pour faire le point.
- Dates manche route en BFC à revoir et format à confirmer, JF DUCROT.
- Manche piste à confirmer, JP GAUTHIER, nous tient au courant.

Position de la commission nationale jeunes et du BE FFC : « le mot d'ordre est de laisser organiser les manches inter-régionales de la Coupe de France Cadets des Départements et de la Coupe de France Minimes-Cadettes prévues au cours de ce printemps et début d'été. La FFC continue ses échanges réguliers avec le ministère des sports en soutenant que le sport cycliste est principalement pratiqué en extérieur et peut donc faire partie des premières phases de reprise dès que possible. A ce jour, il n'y a pas de certitude au sujet de la mise à disposition des infrastructures pour la finale nationale sur Route sur une reprogrammation en septembre. Les dates initiales sont donc maintenues pour l'instant, à savoir les 24-25 juillet 2021 à Châtel-Guyon (63-AURA). La FFC nous demande de maintenir l'organisation des épreuves inter-régionales sur Route et sur Piste déjà prévues à partir de la mi-mai jusqu'à début juillet, en ayant une certaine souplesse où les préconisations règlementaires de la FFC ne sont plus en vigueur concernant la période, l'enchainement des disciplines et leur nombre. Une certaine liberté est donc laissée pour favoriser la reprise dès que nous le pourrons. Dans le cas où l'activité peut reprendre dans les prochaines semaines, et où l'organisation de la finale nationale sur Route s'effectue fin juillet, toute épreuve qui pourra être support d'une manche de la Coupe de France Cadets des Départements et de la Coupe de France Minimes-Cadettes, sur Route ou sur Piste est la bienvenue, épreuve régionale déjà au calendrier également. Le nombre de manches ne sera pas pris en compte. L'important est d'avoir à minima 1 manche Route avec CLM et course en ligne ou sur circuit. Si une seconde manche peut se faire, ce sera bénéfique pour les jeunes et de même pour la tenue d'une manche sur Piste dans un vélodrome découvert afin d'en assurer la tenue des épreuves. Les CR doivent transmettre leur calendrier retravaillé, dès que cela est possible, pour que la commission nationale poursuive le travail de préparation pour permettre aux parrains identifiés par zone inter-régionale (coureurs professionnels) de communiquer sur les manches inter-régionales respectives à travers leurs réseaux sociaux. »

- Voir en annexe compte-rendu AG Association Challenge de l'Est

-Championnat interrégional féminin :

- Propositions du BE à faire valider lors du prochain CA :

-Maintenir le format actuel à savoir que ce Championnat Interrégional ne décerne pas de titre régionaux (BFC et GE) pour qu'il n'y ait pas 2 courses dans la course.

-Pérenniser l'idée que le Championnat Interrégional soit organisé sur le même lieu et à la même date que le Championnat Elites Route. Objectifs : mutualiser les moyens, meilleure visibilité, mise en avant des femmes, calendrier plus lisible… Une proposition dans ce sens sera faite au niveau national afin que la date soit protégée.

4/ Point Financier (par Jean-Paul PONCHON)

-Situation financière (voir document annexe)

-Prêt Garanti par l'Etat : avis pour la gestion de ce PGE

- Proposition du BE de jouer la prudence en reportant le remboursement dans les conditions prévues par le gouvernement, prendre la décision lorsque l'on aura la réponse du banquier, pour savoir à quel moment on débute le remboursement de celui-ci, la totalité ou pas, à quel taux…
  Un courrier a été envoyé par le Trésorier Général au banquier afin de pouvoir prendre la bonne décision.
  Une information dans ce sens sera faite au CA.

5/ Point sur le calendrier

-Point à date (par Jean-François DUCROT) la gestion est assez compliquée en ce moment, sans doute dû au manque de visibilité, pas de date de reprise de l'activité.

Difficulté aussi pour les Préfectures de se positionner et de savoir quelle décision prendre, difficulté de comprendre et d'interpréter les textes ministériels. Exemples de Varennes-Vauzelles, Pouillenay, Chazal Classique, Tour de Saône et Loire, décisions en attente pour la Maggioni Classique et le Prix du Saugeais (s'il a lieu début mai sera pourvu d'un plateau très important en quantité et en qualité). Gestion du calendrier au « coup par coup » pour l'instant.

-Contexte COVID : rappel du « public prioritaire » et « non prioritaire » aujourd'hui : dernières décisions, règle des 30km. Nécessaire que les textes soient réexpliqués.

-Envoi du calendrier Route (mis à jour) tous les lundis par la FFC (voir mail du 19/04)

-Un courrier a été envoyé aux organisateurs le 12 avril, pour rappeler qu'il serait bien que le CR soit informé des annulations d'épreuves, trop souvent apprises par la voie des réseaux sociaux.

-Championnats de France Route 2021 : Elites à Epinal (88), Avenir à Lorrez-le-Bocage-Préaux (77)

6/ Intervention CTS (par Emilian BROE)

-Évolution des orientations du CREPS et conséquences pour l'antenne dijonnaise du Pôle Espoirs. Le CREPS devient guichet unique du sport de haut niveau. Il sera chargé d'appliquer la politique sportive du haut niveau sur l'ensemble de la région. Cela va impliquer des changements au niveau des financements et de l'organisation des structures de haut-niveau de notre territoire. Les travaux à Dijon et l'orientation vers le très haut-niveau uniquement, devaient entraîner une grande réduction des places d'internat. Les structures d'accession vers le haut niveau étant laissée pour compte.
Après intervention du Président du CR et de la DTN, nous avons été entendus, le travail du Pôle Espoirs est reconnu, les résultats et l'attitude des athlètes vont être pris en compte pour les places d'hébergement. Rien n'est gagné… à suivre.
A Besançon les tarifs vont rester finalement les mêmes que cette année après négociation.

-Campagne ANS : demande faite par le comité, pour la déclinaison régionale du projet territorial, l'accession au sport de haut niveau … L'information a été faite aux clubs également pour rappeler les bases et les objectifs. Un courrier a aussi été envoyé aux Comités Départementaux pour réexpliquer le principe et rappeler les 3 axes prioritaires qui sont : « Vivre vélo au féminin », Coordination départementale du « Savoir Rouler à Vélo » dans les écoles et les Accueils Collectif de mineurs, et également sur les programmes de développement du cyclisme santé. Mobiliser les dispositifs d'aide à l'emploi et à l'apprentissage particulièrement soutenus dans le cadre du plan de relance.

-Activité ETR : évolution du programme sportif en raison du contexte sanitaire, toutes les actions d'avril ont été reportées. De nouvelles orientations sont mises en place, notamment avec un Challenge pour les Juniors et un pour les Féminines. Des choix devront être faits pour la suite de l'année quand l'activité pourra reprendre, car tout le programme ne pourra pas être reporté.

7/ Questions diverses

-Point sur les commandes des maillots (par Jean-Philippe GAUTHIER) : les maillots de Champions régionaux route, piste, vtt ont été commandé, après concertation des commissions pour le nombre (ils nous seront offerts par Diffusport 1160€). Pour les maillots Interrégionaux, des précisions ont été donné à Diffusport au sujet de la maquette. Pour les maillots spécifiques BMX, VTT Descente et Trial, ils seront commandés prochainement. JP Gauthier va contacter Eric PIHET pour faire le point avec lui, notamment par rapport au fournisseur.

-Point sur le chômage partiel de nos secrétaires : la demande ayant été faite pour 3 mois, celui-ci doit se poursuivre en mai, mais il est sans doute nécessaire de requestionner nos 3 secrétaires administratives pour savoir comment elles vivent cela.

- La task-force sera consultée après avoir échangé à ce sujet avec nos salariés concernés.
- Pour ce qui concerne le Pôle (antenne Dijon et Besançon) à vérifier si les entraîneurs ont également été mis au chômage partiel

-Logement (par Jean-Philippe GAUTHIER) : à la suite des derniers échanges et décisions, JP Gauthier et P. Orlandi se sont chargés de contacter un artisan pour équiper l'appartement d'une cuisine (meubles, etc) et un rafraîchissement de la pièce, devis à venir. Une personne pourrait être intéressée pour louer l'appartement dès le 1er juin (au loyer actuel).

L'AG de la copropriété a eu lieu.

-Nos coureurs juniors auraient dû avoir la possibilité de courir en Guadeloupe sur 2 courses par étapes (invitation, frais très restreints…) : projet compromis par la crise sanitaire malheureusement.

- Budget secteur Technique (par Benoît CORDIER), les budgets des commissions seront présentés lors du prochain CA le 28/04. Benoît est en cours d'investigation auprès des commissions pour expliquer leurs demandes et notamment les augmentations (le contexte actuel ne nous permettra pas un budget supérieur)

-TFJC : participation d'une sélection régionale en plus des clubs. Est-ce qu'une participation financière du CR est prévue pour les coureurs qui iront au TFJC sous les couleurs de leur club ? Il n'y a pas eu de décision prise en ce sens et cela ne paraît pas justifié.

- ❖ Benoît contactera Jean-Claude JACQUOT pour en parler avec lui avant le CA.

-Commissions Régionales : Chantal va établir une liste des membres de chaque commission en fonction des infos reçues et relancera si besoin les responsables qui n'ont pas encore envoyé les renseignements nécessaires.

-Référents régionaux pour Commissions Nationales. Leurs principales missions : ils seront consultés en amont des projets portés par la commission de la discipline. Ils remonteront les informations issues des régions, feront ressortir les spécificités régionales qui sont à prendre en considération dans le débat national et relaieront les questions de la base. Ils seront parties prenantes dans les débats qui orienteront les travaux de la commission et, en ce sens, ils pourront porter les messages et les avis de leur comité régional d'appartenance. Ils devront s'imprégner de la politique nationale, dans leur domaine, pour favoriser le lien avec les clubs. Sous l'autorité des instances du Comité Régional, ils devront jouer un rôle dans l'articulation entre le projet fédéral et le projet régional.

Pour BFC

- BMX : Eric Pihet
- Cyclo-cross : Francis Mourey
- Piste : Jean-Philippe Gauthier
- Route : Jean-François Ducrot
- VTT : Fabien Balizet
- Jeunesse : Jean-Claude Jacquot
- Loisirs : Jacques Lapostolle
- Sécurité : Franck Jacquot

-Equipement secrétariats : ordinateurs, problèmes informatiques, téléphonie… Est-ce que la fibre pourrait être une possibilité d'amélioration ? Un état des lieux semble nécessaire, par un professionnel, pour optimiser l'installation.

- ❖ Gilles ZOPPI va reprendre contact avec Boris BAPICOT (CROS) puis retrouver les coordonnées du technicien qui a géré l'installation de la fibre pour le CROS et lui demander d'intervenir pour venir voir notre installation, faire un diagnostic et un devis pour améliorer les conditions de travail de tous (salariés et élus). Jean-Philippe GAUTHIER propose d'être présent également pour la reprise en main de ce dossier avec Gilles.

-Homologation résultats : Epreuve POUILLENAY, amende de 10€ mise à 2 coureurs qui ne se sont pas présentés sur l'épreuve alors que le nombre de partants était limité (article G8, absence non justifiée au départ, pour un coureur du Team Pro Immo et un autre de Pau). Validés.

Informations : 2 coureurs du CC Etupes ont été mis hors course de l'épreuve Annemasse bellegarde pour franchissement d'un passage à niveau dont le feu rouge clignotait.

Problème des épreuves du SCO Dijon (Chazal Classique, finalement reportée) sur lesquelles les engagements se font « sur invitation » : difficulté de gestion par les arbitres, pour vérifier les participants, facturer, etc…

-Aménagement du Jumper terminé, géré par François TOSCANO, très réussi.

Fin de séance à 22h22.

Le Président,	**La Secrétaire Générale,**
Gilles ZOPPI	**Sandrine JACQUES**

Comités Départementaux de Bourgogne France Comté et Grand Est

Association « Challenge de l'Est »

Assemblée Générale en Visio Conférence – Jeudi 8 avril 2021 – 19h00 / 20h50

Présents :
GRASSER Alida (Présidente), DONDAINE Patrice (Trésorier), Catherine BARDIN (Secrétaire),
DELCOURT Eric (CD 08), LEMAITRE Stéphane (CD10), GASPARETTI Madeleine (CD 54), ZENON Alexis (CD 55),
BUCHWALTER Francis (CD 67), LAMBERT Philippe (CD68), HACQUARD Marie Christine (CD 88), PERRIN Benoit (CD 21)
MOREY Jérôme (CD 25), JACQUES Sandrine (CD 39 et CR BFC), COUTANT Dominique (CD 58), THEVENIN Annick (CD 70) représentant aussi le CD 90) , PRUDON Norbert (CD 71 et CR BFC), GUENIN Jean Michel (CD 89), KRAEMER Maxime (CR GEST, responsable calendrier), PARIS Patrick (Président CR GEST), GHILONI Alain (VP GEST et Coordonateur de la réunion).
Excusés : ZOPPI Gilles (Président BFC) ; BROE Emilian (CTS BFC) et XIBERRAS Julien (CTS GEST).

Ordre du jour :

- **Continuité ou dissolution de l'association « Challenge de l'Est ».**
- **Fonctionnement 2021 suivant la situation choisie.**
- **Coupe de France des départements cadets et féminines M/C 2021.**

La présidente Alida GRASSER ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux présent(e)s.
Elle précise qu'Alain GHILONI remplira le rôle de coordonnateur, comme lors de la réunion du 18 mars dernier.
Elle confirme sa démission de ses responsabilités au sein de l'Association « Challenge de l'Est » comme Patrice DONDAINE qui en était le trésorier.

Alain GHILONI précise que cette AG en visio doit nous permettre de décider la continuité ou pas de l'association et de traiter les sujets d'actualité ainsi que répondre aux questions, interrogations de chacun.

Alida GRASSER annonce qu'elle n'a pas reçu de candidature pour prendre des responsabilités au sein de l'association. Alain GHILONI précise ces propos, n'ayant rien reçu non plus, comme au siège de l'association à la Maison des Sports de Tomblaine.

Sandrine JACQUES (CD 39) également secrétaire générale du Comité de BFC représente le président BFC Gilles ZOPPI, excusé. Elle précise qu'il faut bien discerner les deux appellations : l'actuel qui est « Coupe de France des départements Cadets » et ce que nous connaissions avec le « Challenge de l'Est » dont la fédération s'est inspirée pour mettre en place et développer sur tout le territoire la Coupe de France actuelle.. Notre modèle est à garder et ne pas oublier. Il faut nous en servir et nous coordonner, certainement sans le support de l'association..

Jérôme MOUREY (CD25) ne pense pas comme sa collègue du CD 39, et regrette que ce soit un modèle imposé par la FFC . Regrette également de ne pas avoir été consulté, informé. Cite un manque de communication . Les Comités départementaux n'ont pas beaucoup de moyens. La réduction à deux week end est dommageable.

Alain GHILONI explique que les référents des régions sont réunis chaque année pour faire le bilan, exprimer leur constat et faire des propositions au besoin. Faisant personnellement partie de la CN Jeunesse sur les deux derniers mandats, il précise que lors de ces réunions, il a pu défendre la position de notre région Est (BFC et GEST) pour par exemple le classement individuel que nous avions sur le Challenge de l'Est), ainsi que sur la participation d'équipe étrangère, chez nous le Luxembourg, et que maintenant toutes les régions limitrophes ont également cette possibilité avec accord commun. La participation des féminines « minimes – cadettes » a aussi été un de nos souhaits (au CX aussi). Alida GRASSER a pu parfois participer à ces réunions, quand sa disponibilité la permis.

Sandrine JACQUES précise qu'il est à nous de faire remontrer à la FFC ce qu'il manque ou ne nous convient pas.
Par contre la question aujourd'hui est : Y a-t-il intérêt de maintenir un Challenge de l'Est et l'association qui en porte le nom ?

Alida GRASSER précise que ce qu'il y avait de bien était le nom du Challenge coordonné à celui de l'association.

Catherine BARDIN, cite que le Challenge de l'Est était dans la Coupe de France.

Sandrine JACQUES : La compatibilité n'est pas à remettre en cause, le problème est la lisibilité ou il est difficile de faire la différence. Les deux doivent aujourd'hui être dissociées.

Alexis ZENON (CD 55), L'association existe depuis 2017. Elle a été créée afin de pouvoir « assurer les frais », comme le secrétariat lors des épreuves et tenue du classement général, ainsi que pour et les maillots pour les féminines.
Aujourd'hui l'appellation « Coupe de France des départements » se vend mieux que Challenge de l'Est.

Sandrine JACQUES : On ne laisse rien tomber, ce sera faire autrement.

Patrick PARIS (Président GEST) : Il n'est pas question de négliger les cadets. Je tiens à préciser qu'au niveau des deux comités régionaux, nous vous aiderons à la mesure nécessaire.

Patrice DONDAINE : L'association a aidé à la mise en place des épreuves. Il est important de pouvoir permettre la continuité de l'activité pour les jeunes.

Patrice PERRIN : Si vous voulez réinventer le challenge de l'Est-ce n'est pas aujourd'hui que cela pourra se faire.

Maxime KRAEMER : La Coupe de France permet un calendrier d'épreuves interrégionales et une finale Nationale. L'avantage du Challenge de l'Est était au niveau des CTS et des sélections (Championnat de France ..). Une problématique est le calendrier x fois changés compte tenu d'un manque de coordination avec les régions, car ce sont les régions qui gèrent ce calendrier.

Philippe LAMBERT (CD 68) : Si l'association n'existe plus, les départements ne seront plus les gestionnaires. La Coupe de France est imposée dans sa règlementation et les Comités départementaux seront soumis. S'il y a des problèmes, nous ne ferons pas d'épreuves. Il faut que les départements soient concertés. On jouera le jeu en 2021 , mais nous attendons une réelle prise de considération.

Patrick PARIS (Président GEST) : Demande à Philippe LAMBERT d'être plus modéré dans ses propos et de ne pas opposer les départements aux régions. Précise que les régions souhaitent que la Coupe de France des départements Cadets soient au cœur des travaux et projets afin d'aider les départements sur ce concept. Nous nous sommes entretenus entre nos deux régions et nous avons des propositions à vous exposer.

Sandrine JACQUES (CR BFC) : Quelque soit les domaines, il ne faut pas opposer les départements aux régions, les départements à la FFC. C'est à nous de nous de mettre en place ensemble, d'être en échanges productifs, pas en s'opposant comme cela vient d'être exprimé par un CD. Par contre, il nous faut prendre une décision aujourd'hui sur la continuité ou pas de l'Association.

Jérôme MOUREY (CD25) : L'association aujourd'hui n'a plus lieu d'être. Par contre, nous sommes pour un classement individuel des cadets en complément de celui par équipes..

Catherine BARDIN (CD 51) : Les départements se réunissaient une fois à l'année. Cela permettait de nos coordonner. J'ai eu plusieurs sujets et questions pour les féminines, cela a été vu avec Marie Françoise POTEREAU et a été règlé.

Alain GHILONI précise qu'il sera toujours à l'ordre du jour l'organisation d'une réunion en automne afin de faire le bilan de l'année et définir les projets de l'année à venir. Cela n'a pas été fait en octobre 2020, compte tenu de la pandémie et des interdictions de se réunir en présentiel, mais aussi due à la démission de la présidente et du trésorier.
Nous avons travaillé au sein des deux régions pour palier à cette situation et programmé au minimum le calendrier 2021 qui a ce jour ne peut être respecté compte tenu des interdictions actuelles retardant le démarrage de la saison pour les jeunes en général, les cadets en particulier.

Alexis ZENON (CD 55), précise que le Luxembourg cotisait aussi.

Philippe LAMBERT (CD 68), demande un appel à candidature pour le groupe de travail et souhaite des informations plus claires .

Francis BUCHWALTER (CD67) sur la création d'une commission en coordination entre les Comités régionaux et les Comités départementaux. Souhaite la présentation aux CD sur le fonctionnement et coordination dont les détails sont à décider.

Sandrine JACQUES (BFC et CD 39), est d'accord avec les propos du CD67 par rapport au compte rendu de réunion à venir et des propositions faites en coordination par les représentants des deux Comités régionaux. Il nous faut nous mettre d'accord entre nous dans un esprit d'ouverture, de concertation et de communication.

Maxime KRAEMER (VP et responsable du calendrier GEST), Le compte rendu de cette assemblée générale devra retranscrire le but, les référents, le groupe de travail en précisant la mise en place des dates des épreuves ou c'est à nous dans nos deux régions de placer cela au calendrier afin d'être le plus cohérents possible avec nos organisateurs, en respectant les décisions des départements.

<u>A ce stade de la réunion,</u> compte tenu que nous n'avons reçu aucune candidature pour un poste de responsabilité comme le précise les statuts, il est proposé de voter pour :

- **Dissolution de l'Association « Challenge de l'Est »**
- **Mise en veille de l'Association « Challenge de l'Est » '**

Résultats des votes exprimés :

- **Dissolution : 9**
- **Mise en veille : 7**

Toutefois, il est constaté que deux des Comités départementaux ayant voté, ne sont pas à jour de la cotisation annuelle 2020.

Ce qui donne un résultat à égalité 7/7.

Compte tenu du fait que l'association ne peut plus poursuivre son activité (pas de candidat aux postes du conseil d'administration<u>), il est décidé de mettre l'association « Challenge de l'Est » en veille » jusqu'à la réunion de cet automne, qui sera une assemblée générale extraordinaire et devra faire le bilan 2021 ainsi que statuer sur l'orientation à prendre (article 12 des statuts).</u>

Compte tenu de cette situation et du fait que nous sommes en visioconférence, il est proposé de mettre en place un groupe de travail.

Ce groupe de travail aura la mission de mettre en place les épreuves de cette année et de traiter les sujets concernant la Coupe de France des départements jusqu'à la réunion à l'automne, cela sous la responsabilité des deux Comités régionaux en coordination avec les comités départementaux de nos deux régions.

Après discutions, il est décidé que cette commission sera composée de :

- 1 représentant Comité Régional Grand Est : Alain GHILONI (qui en assure le fonctionnement)
- 1 représentant du Comité Régional Bourgogne Franche Comté: Norbert PRUDON
- 3 à 5/6 représentants des CD (bureau) issus d'une équipe de coordination (composée elle d'une personne par Comité départemental). Le nom de ces membres reste à finaliser.
- Les deux CTS (BFC et GEST), Emilian BROE et Julien XIBERRAS
- Les deux responsables des calendriers régionaux Maxime KRAEMER et Jean François DUCROT
- 1 administrateur des règlements + classements + gestion du site (pouvant être un des membres pré cité).

⇨ Voir comment alimenter celle-ci financièrement (participation des Comités Régionaux)

⇨ Voir qui gère les classements (arbitres le jour et secrétariat à définir pour le classement général ?)

<u>Sur la question de la comptabilité, le compte de résultats 2020, le solde financier est de : 896,89€. (voir annexe)</u>

<u>Sur la question de la cotisation annuelle</u> : Celle-ci ne sera pas demandée en 2021, les deux Comités régionaux prendront en charge à répartition égale les frais qui seraient nécessaires, dans la mesure de l'accord des deux comités directeurs ou la question sera posée lors de leur prochaine réunion.

<u>Coté sportif :</u>

<u>L'année 2021 sera consacrée à la Coupe de France des Départements</u> qui est la seule obligation fédérale et qui se compose de quatre épreuves :
Deux épreuves « Route » avec 1) CLM indiv. + en ligne. 2) CLM équipe + en ligne parcours dont les dates sont à remettre à jour. 3) Une épreuve Piste : le samedi 3 juillet à Commercy. 4) Une épreuve Cyclo cross (à programmer avant cet été et proposer soit fin septembre, voir en octobre).

Il est proposé de ne pas programmer d'épreuves « Challenge de l'Est » pour ne pas brouiller les esprits et afin d'assurer la lisibilité de la Coupe de France des Départements car le calendrier n'est pas encore confirmé à ce jour compte tenu des interdictions actuelles et de la proposition de la FFC concernant la Finale Nationale qui devrait être reportée fin de l'été voir en septembre (actuellement les 24 et 25 juillet à Chatel Guyon).

Nous attendons des informations complémentaires à ce niveau.

Ces informations permettrons de pouvoir reprogrammer les deux épreuves prévues au niveau de la route à Semur en Auxois et Bar le Duc / Fains Veel en espérant que les organisateurs confirment leur accord.

Alida GRASSER clôture l'AG en remerciant une nouvelle fois les participants et de l'aide apportée au fil des années passées ou « j'ai fait de mon mieux et rencontré des gens merveilleux ».
Merci à toutes et tous.

Fin de l'Assemblée générale à 20h50

Sandrine JACQUES	Alain GHILONI
Secrétaire générale CR BFC	Vice Président CR GEST, Secrétaire de séance
Norbert PRUDON	Alida GRASSER
Secrétaire général adjoint CR BFC	Présidente de l'Association

SITUATION FINANCIERE COMITE

au 31 03 21

	AU 31/03/2020	AU 31/03/2021
Cpte 45	29 350,69	16 396,90
Cpte 60	229 775,97	287 001,38
Cte 07 prêt		250 000,00
TOTAL	**259 126,66**	**553 398,28**

CAISSE AU 31/03/21 : **179,33€**

	Créances au 31/03/2020	Créances au 31/03/2021
Clubs	23 274,98	30 053,15

N-1 2019/2020	01/03/2020 au 31/03/2020	01/10/2020 au 31/03/2020
Dépenses	83 869,38	511 093,07
Recettes	24 702,50	564 979,54
		53 886,47

N 2020/2021	01/03/2021 au 31/03/2021	du 01/11/2020 au 31/03/2021
Dépenses	46 998,90	387 062,16
Recettes	41 385,00	436 568,75
		49 506,59